



PROCES VERBAL de L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE du Mercredi 3 Avril 2019

ORDRE DU JOUR :

- 1- Désignation du secrétaire de séance et des scrutateurs, quorum
- 2- Approbation du PV de l'AGO du 04/04/2018
- 3- Présentation des rapports d'activité, d'orientation et de gestion
- 4- Rapport du Commissaire aux comptes
- 5- Approbation des rapports et des comptes
- 6- Affectation des résultats, quitus aux administrateurs
- 7- Fixation des cotisations annuelles
- 8- Election d'administrateurs - Résultats
- 9- Questions diverses

Membres présents ou représentés :

Pour les bénévoles de la Banque alimentaire :	57	sur	74
Pour les associations et CCAS :	45	sur	126
Soit au total	102	sur	200

Le quorum étant atteint, le Président Patrick CHARVIN ouvre l'assemblée générale ordinaire qui peut valablement délibérer et qui se tient dans les locaux de l'association DITIB 127 avenue Franklin Roosevelt – 69150 DECINES-CHARPIEU.

Patrick CHARVIN salue les invités présents, Madame Sylvie JULLIAN – Mairie de Lyon, Monsieur Robert CIARLITTI – Mairie de Meyzieu et Monsieur Claude LAMBERT de la FFBA.

Il remercie le président de l'association l'Union DITIB, Monsieur Ahmet SACINTI, pour le prêt de la salle et l'ensemble de l'assistance pour sa participation à cette AGO.

Il rappelle que tous les documents présentés à cette assemblée ont été rendus disponibles sur le site Internet de la Banque Alimentaire (www.ba690.banquealimentaire.org)

Désignation du secrétaire de séance et de scrutateurs :

Secrétaire de séance : Gilbert LORIDANT

Scruteurs : Pour la BA : Martine LORIDANT – Pour les Associations: Keltouma RIGHI (la Magena) –

Supervision : Jean-Paul COTTIER.

2 – Approbation du PV de l'AGO du 4 avril 2018

Le PV ne fait l'objet d'aucune demande de modification et est approuvé à l'unanimité.

3 – Présentation des rapports d'activité, de gestion et d'orientation

Patrick CHARVIN présente le rapport d'activité 2018 et le rapport d'orientation 2019 établi à partir du plan d'action validé en conseil d'administration du 15 mars 2019.

Puis le Trésorier, Philippe DUCHENE, présente et commente le rapport de gestion 2018.



4 – Présentation du rapport du commissaire aux comptes

Monsieur Jean-Marie BESSON (KPMG), commissaire aux comptes, confirme la certification pure et simple des comptes tels qu'ils sont présentés en insistant sur la sincérité et la régularité de ceux –ci.

5 – Approbation des rapports et des comptes, affectation des résultats :

Suite à ces exposés, il est demandé à l'assemblée générale ordinaire de se prononcer sur les résolutions suivantes :

Première résolution : L'assemblée générale, après en avoir délibéré, approuve le rapport d'activité de l'année 2018.

- Cette résolution est adoptée à l'unanimité

Deuxième résolution : L'assemblée générale, après en avoir délibéré, approuve le rapport d'orientation pour l'année 2019.

- Cette résolution est adoptée à l'unanimité

Troisième résolution : L'assemblée générale, après en avoir délibéré, approuve les comptes et le rapport de gestion de l'année 2018.

- Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

Quatrième résolution : L'assemblée générale, après en avoir délibéré, décide d'affecter le résultat débiteur de l'année 2018, soit 20 842,39€ en report à nouveau.

- Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

6 – Quitus aux administrateurs

Cinquième résolution : L'assemblée générale donne quitus plein et entier aux administrateurs pour leur gestion de l'association au cours de l'année 2018.

- Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

7- Elections d'administrateurs

La Banque Alimentaire du Rhône doit procéder au renouvellement de 7 postes d'administrateurs, 4 dans le collège des bénévoles de la Banque Alimentaire (1 démission, 1 fin de mandat et 2 renouvellements) et 3 dans le collège des Associations et CCAS (3 renouvellements).

Dans le collège des bénévoles 4 candidats se sont présentés et dans le collège des associations 3 candidatures ont été déposées.

Collège des BENEVOLES :

Inscrits : 200 – Votants : 102

Sur les 102 votants – 4 abstentions

Bulletins blancs ou nuls : 0 – Suffrages exprimés : 98

Après dépouillement, sont déclarés réélus ou élus :

Gilbert LORIDANT	94 voix sur 98
Agnès VAFFIER	93 voix sur 98
Philippe MOISAN	96 voix sur 98
Gérard OKAZ	95 voix sur 98



Collège des ASSOCIATIONS :
Inscrits : 200– Votants : 102
Sur les 102 votants – 4 abstentions
Bulletins blancs ou nuls : 1 – Suffrages exprimés : 97
Après dépouillement, sont déclarés réélus:

FOYER NOTRE DAME DES SANS ABRIS	96 voix sur 97
SAINT RAMBERT SOLIDARITE	95 voix sur 97
ARMEE DU SALUT	94 voix sur 97

8 – Questions diverses

Néant.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 16 H 30.

Le secrétaire de séance,
Gilbert LORIDANT

Le Président,
Patrick CHARVIN